

LES FAITS MARQUANTS DE LA PCO-12: JEUDI 23 JUIN 2011

Jeudi, les délégués à la douzième réunion du Processus consultatif officiel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer (Processus consultatif ou ICP-12) se sont réunis en session plénière qui a comporté un exposé sur la coopération et la coordination interinstitutionnelles, suivie de débats: sur le processus de sélection des thèmes et des conférenciers, aux fins de faciliter le travail de l'Assemblée Générale et sur les questions susceptibles de bénéficier d'une attention dans les travaux futurs de l'Assemblée Générale. La séance a été levée à 11h40 pour donner au Secrétariat le temps de produire deux documents: l'ensemble des éléments susceptibles de bénéficier d'une attention à Rio+20, et le Rapport de synthèse provisoire des coprésidents.

LA SEANCE PLENIERE

LA COOPERATION ET LA COORDINATION

INTERINSTITUTIONNELLES: Le coprésident l'amb. Milan Mehtarbhan Jaya (Maurice) a ouvert la deuxième session plénière, invitant ONU-Océans à fournir des informations sur ses activités dans le domaine de la coopération et de la coordination.

Andrew Hudson, PNUD et ONU-Océans, a parlé des principaux résultats et principales activités des membres d'ONU-Océans, dont, notamment: le soutien de l'Agence internationale de l'énergie atomique et le DAES du Groupe de haut niveau sur les océans organisé par Monaco de novembre 2011; et le rapport du PNUE intitulé "l'économie verte dans un monde bleu". Il a également fait état des groupes de travail d'ONU-Océans sur les ZBADJN et sur les AMP. Hudson a signalé qu'ONU-Océans a

examiné la proposition de révision de l'évaluation, le 17 Juin 2011, et qu'il suivra les procédures pour placer l'évaluation dans un prochain ordre du jour du Conseil des chefs de secrétariat de l'ONU chargés de la coordination.

Hudson a également examiné le rôle du Groupe d'experts conjoint spécial sur les aspects scientifiques de la protection du milieu marin (GESAMP) en tant qu'organe interinstitutionnel chargé de fournir des conseils aux institutions de l'ONU. Il a souligné que le GESAMP a renforcé la base scientifique nécessaire à la mise en œuvre du chapitre 17 d'Action 21 et du PMAJ, en particulier dans des domaines tels que: les océans et la gestion intégrée des littoraux; les indicateurs environnementaux; la pollution; l'eau de ballast; le suivi et l'évaluation; la coordination et la coopération; et les thèmes émergents, tels que les micro-plastiques.

Répondant à l'ARGENTINE, Hudson a accueilli favorablement la suggestion d'ONU-Océans de surveiller le calendrier des réunions pour éviter les chevauchements. En réponse à la suggestion du BRESIL de procéder à un renforcement d'ONU-Océans avant la tenue de la CNUDD et d'augmenter ses capacités, visibilité et pertinence, Hudson a parlé du consensus atteint entre les membres qu'une évaluation serait opportune et pertinente.

Au sujet de l'eau de ballast, le CANADA a encouragé les Etats à ratifier la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux et sédiments de ballast des navires.

PROCESSUS DE SÉLECTION DES THEMES ET DES CONFERENCIERS, AUX FINS DE FACILITER LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: Le

coprésident, l'amb. Don MacKay (Nouvelle Zélande), a introduit ce point de l'ordre du jour, rappelant que le résultat de la réunion comportera une synthèse des questions et idées pour s'assurer de l'adoption d'un processus transparent, objectif et intégratif pour la sélection des thèmes et des conférenciers à soumettre à la considération de l'Assemblée Générale. Le thème de la PCO-13 est les énergies renouvelables marines.

Le CANADA a appelé à des ordres du jour équilibrés pour les réunions à venir du PCO, ce qui suggère que les thèmes du PCO continuent d'être décidés pour deux années consécutives, et, appuyé par l'ARGENTINE, a encouragé la sélection des experts le plus tôt possible. L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, a mis en garde contre l'idée de choisir des thèmes pour deux années consécutives, insistant sur le besoin d'un examen appropriée de ces thèmes. La représentante a également rappelé un résultat de la CPCC-10 concernant l'intégration des trois piliers du développement durable et, appuyée par le CANADA et le MAROC, a souligné la nécessité, pour les discussions du Processus consultatif, de se concentrer sur l'ensemble des trois éléments.

LES QUESTIONS QUI POURRAIENT BÉNÉFICIER D'UNE ATTENTION DANS LES TRAVAUX FUTURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LE DROIT DE LA MER: Le coprésident MacKay a demandé aux délégués de procéder à l'examen de la liste composite simplifiée des thèmes qui pourraient bénéficier d'une attention dans les travaux futurs de l'Assemblée générale, élaborée par les coprésidents, qui a été distribuée lundi, ou de proposer d'autres thèmes.

L'UICN a souligné que l'acidification des océans et, en particulier ses conséquences pour la pêche et pour les coraux, affecte l'ensemble des trois piliers du développement durable. Le représentant a fait état des avertissements lancés par les scientifiques sur les effets négatifs de ce problème, tels que la vulnérabilité accrue des littoraux aux tempêtes, avec la dégradation des coraux, et le rôle de l'acidification dans l'amplification des conséquences négatives du bruit en milieu marin.

Le coprésident MacKay a déclaré que le Rapport de synthèse préliminaire des coprésidents sera disponible à 10 heures, vendredi matin, et qu'il comprendra les thèmes et idées soulevés durant les séances plénières et destinés à faciliter le travail

de l'Assemblée générale. Il a ajouté qu'un deuxième projet de document contenant les éléments proposés pour examen éventuel à la CNUDD sera disponible jeudi, à 14 heures.

Serguei Tarassenko, Directeur, DOALOS, a réitéré l'appel à des contributions au Fonds d'affectation volontaire. Il a fait état de deux contributions récentes fournies par la NOUVELLE ZELANDE, et a indiqué que le solde actuel s'élève à environ 15000 dollars. Il a exhorté les délégués à fournir des contributions financières pour la reconstitution du Fonds. Soulignant le soutien financier reçu du Fonds dans le passé, MADAGASCAR a remercié les gouvernements qui y ont versé des contributions.

Le coprésident MacKay a clos la séance plénière à 11h40, indiquant qu'elle se réunira à nouveau, vendredi matin à 10h00.

DANS LES COULOIRS

Les délégués ont dispatché rapidement la séance du matin, laissant seulement l'examen des résultats de la réunion et des éléments suggérés pour discussion possible à la CNUDD. Les touches finales étant en train d'être apportées aux éléments proposés des coprésidents, un participant a prédit que la séance de vendredi sera courte, signalant "qu'il ya beaucoup de consensus". D'autres, plus prudemment, ont souligné que l'équilibre délicat des éléments a besoin qu'on y avance avec prudence pour éviter de déclencher un débat prolongé sur des thèmes tels que celui de la BADJN. Avec la distribution en avance du projet de document, à 14 h, des groupes se sont formés dans la salle de conférence pour commencer à synthétiser les éléments. Par la suite, un certain nombre de participants ont signalé que le document rendait compte de plusieurs thèmes examinés. D'autres ont déploré l'absence d'attention à la surcapacité de pêche et à la nécessité d'AMP, et l'un d'eux a affirmé que si l'ordre du jour marin de la CNUDD ne comporte que ces éléments quelque peu superficiels, "il va être plat et ennuyeux". La scène est prête pour les discussions de clôture de vendredi.